Zeitschrift: Patrimoine fribourgeois = Freiburger Kulturgüter

Herausgeber: Service des biens culturels du canton de Fribourg = Amt für Kulturgüter des Kantons Freiburg

Band: - (2010)

Heft: 19

Artikel: La savoir-faire du tavillonneur et le sauvegarde du patrimoine lié à l'économie alpestre

Autor: Steingruber, Vincent

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1035675

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Fig. 1 Juillet 2010,
le tavillonneur Vincent Gachet
termine son ouvrage au
chalet du Jeu de Quilles,
dans la vallée du Gros-Mont.

LE SAVOIR-FAIRE DU TAVILLONNEUR ET LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE LIÉ A L'ÉCONOMIE ALPESTRE

VINCENT STEINGRUBER

A l'heure où le paysage alpestre suscite les convoitises d'une société de loisirs en mal de résidences secondaires loin de la promiscuité, des nuisances sonores et visuelles dans les zones à bâtir, l'intérêt manifesté pour le chalet d'alpage n'est parfois que prétexte à s'assurer une vue imprenable sur un paysage idyllique. Il convient de rappeler que le caractère de ce paysage façonné par l'homme et de son patrimoine bâti est intimement lié à l'économie alpestre. Il est le fruit d'un travail intense voué au maintien d'une tradition vivante. Son entretien appelle savoir-faire et respect de son authenticité. La tradition du tavillon en témoigne.

La toiture en tavillons, une composante du paysage

Depuis des siècles, l'économie alpestre a forgé le caractère du paysage des Préalpes fribourgeoises. Sous les pics acérés et les massifs rocheux, les défrichements ont formé une mosaïque végétale où s'entremêlent forêts et pâturages voués à l'estivage du bétail. Ce paysage modelé par les activités agricoles est littéralement parsemé de chalets d'alpage. Ces édifices s'annoncent déjà en basse altitude, implantés dans les prés aux abords des villages et même des quartiers périphériques bullois. A l'autre extrémité, dans les pâturages les plus élevés, nombreux sont encore les chalets dont l'accès n'est possible qu'à pied ou par les airs. Pourtant, même les chalets les plus éloignés sont rarement isolés. De chaque alpage, on aperçoit les silhouettes de bâtiments voisins. Cette densité impressionne et frappe le visiteur. Fribourg est le canton suisse qui possède le plus grand nombre de constructions alpestres par rapport à sa surface. Le recensement du patrimoine architectural alpestre établi par Jean-Pierre Anderegg comprend 1350 chalets d'alpages, gîtes, saloirs et fenils[1]. Nombreux sont les chalets dont la toiture est en bois, en l'occurrence en tavillons. Ce matériau de couverture est connu dans l'architecture depuis la préhistoire. Il ne s'agit pas d'une exclusivité fribourgeoise, le tavillon ou le bardeau (décliné sous divers formats et en diverses essences) existe bien au-delà de nos contrées. On le retrouve pour ainsi dire partout dans le monde où la matière première adéquate est abondante, de l'Amérique à l'Asie en passant par la Scandinavie et de nombreux pays de l'Europe de l'Est. Outre la qualité architecturale connue et reconnue des chalets fribourgeois, une particularité cantonale réside dans le grand nombre de bâtiments alpestres dont le toit est couvert de tavillons. Compte tenu de la densité des constructions alpestres, il est indéniable que les toitures en tavillons sont une composante significative du caractère et de l'identité du paysage des Préalpes fribourgeoises[2].

Illustration d'un savoir-faire

Il convient de relever qu'un ouvrage paru cette année, signé par Olivier Veuve et Pierre Grandjean, offre un regard complet sur le tavillon et le bardeau[3]. Quelques réalisations récentes témoignent du savoir-faire des tavillonneures et de leur contribution à la sauvegarde du patrimoine alpestre. Les bons exemples ne manquent pas et sont répartis sur tout le territoire. Les travaux présentés ont été réalisés entre 2009 et 2010. Le choix s'est porté sur des bâtiments situés dans le périmètre du futur Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut (PNR). Les communes qui comptent sur leur territoire le plus grand nombre de chalets d'alpage sont Charmey et Haut-Intyamon avec respectivement 186 et 194 objets. Le territoire de la commune de Haut-Intyamon

1 ANDEREGG 1996.

2 Arrêté du Conseil d'Etat du 10.04.1990 relatif à la conservation du patrimoine architectural alpestre.

3 Olivier VEUVE et Pierre GRANDJEAN, Tavillons et bardeaux, Lausanne 2010.

Fig. 2 Le chalet construit en 1726 et le saloir de Pra Chablais, au-dessus des Sciernes d'Albeuve, réfection de la toiture, 2009, Renaud Moura.

offre des paysages multiples dont les particularités font le bonheur des géographes. Sur la rive gauche de la Sarine, entre les gorges de l'Evi et de l'Hongrin, la partie inférieure du massif montagneux se décline en une succession de terrasses naturelles faciles d'accès et propices aux prairies. De nombreux chalets et gîtes à fauche[4] témoignent de ces activités agricoles. Au-dessus de la plus haute terrasse, celle des Prés d'Albeuve, les flancs montagneux s'annoncent plus escarpés et moins hospitaliers. L'un des alpages est celui de Pra Chablais. Son chalet s'accroche à la pente raide, à 1274 m d'altitude, et offre une vue imprenable sur la vallée et l'impressionnant cône de déjection auquel est adossé le village de Lessoc (fig. 2).

De plan rectangulaire, le chalet est bâti en moellons crépis à la chaux. Le toit asymétrique à pans coupés oriente son faîte perpendiculairement à la pente. Les analyses dendrochronologiques de la toiture ont situé la date de construction en 1726, avec un remploi important de poutres datant de la fin du XVIIe siècle. Le chalet est accompagné d'un saloir indépendant[5] remontant lui aussi probablement au XVIIIe siècle[6] (fig. 4). De taille modeste, l'édifice est bâti en maçonnerie, sur un plan presque carré auquel s'ajoute une annexe en appentis. Le saloir compte deux niveaux sous une toiture en pavillon. A Pra Chablais, il est indéniable que l'aspect des toits est particulièrement significatif de l'identité des bâtiments. Les travaux de remise en état de la couverture du chalet et du saloir ont été réalisés en automne 2009 par le tavillonneur Renaud Moura.

En été 2010, le même artisan a procédé à la réfection de deux pans du toit en tavillons du chalet la Grande Ecosalla (fig. 3). Situé à la verticale de Pra Chablais, 170 m plus haut et accessible uniquement à pied, ce chalet est adossé à une pente raide, sur le versant oriental du Vanil Blanc, au cœur d'une réserve protégée pour les animaux sauvages[7]. Dans ce paysage impressionnant, le bétail cohabite à la belle saison avec les chamois, les marmottes et les vipères péliades. Pour le chalet, le type de construction choisi répond à la nécessité de résister aux assauts des avalanches qui se déclenchent chaque année. Dans ce but, l'édifice en maçonnerie est doté d'un mur amont particulièrement épais,

4 Plusieurs utilisés actuellement comme résidences secondaires.

5 Le saloir est destiné à abriter, pour une durée limitée, le fromage frais nécessitant des soins particuliers pour sa maturation. ANDEREGG 1996, 101 et 233.

6 Ibid., 166-167.

7 Cette zone constitue le district franc fédéral Dent de Lys.

Fig. 3 A la verticale du Pra Chablais, adossé au versant oriental du Vanil Blanc, le chalet de la Grande Ecosalla, daté 1733.

derrière lequel se déploie un coin massif empierré. Quant au toit à trois pans, il oriente son faîte perpendiculairement à la pente. Daté de 1733, l'édifice constitue un exemple ancien de type chalet-avalanches[8], témoin préservé de l'occupation d'un site en concurrence avec les forces de la nature. Sur les alpages de Pra Chablais et de la Grande Ecosalla, la qualité du site paysager, l'intérêt architectural des bâtiments, leur ancienneté et leur aspect préservé constituent un ensemble remarquable. L'entretien assuré par les propriétaires et l'utilisation du tavillon contribuent de façon significative au maintien du caractère de ce patrimoine.

A Charmey, la vallée du Gros-Mont et le chalet du Jeu de Quilles détiennent une place de choix. Ce chalet constitue un témoin remarquable du patrimoine alpestre, en raison de son ancienneté et de sa qualité architecturale (fig. 21-23). Durant la saison d'estivage, la famille Pasquier, exploitant cet alpage depuis 37 étés, y fabrique le fromage[9]. A cela s'ajoute un site paysager unique. Cernée par la chaîne des Gastlosen au levant et les dents de Brenleire et Folliéran au couchant, la partie supérieure du Gros-Mont dessine un haut-plateau[10] où s'étend un marais. Le replat est ponctué par une butte sur laquelle est campé le chalet du Jeu de Quilles, à 1428 m d'altitude.

La partie la plus ancienne de la construction actuelle porte la date de 1723, gravée sur le linteau de porte du «trintsâbyo»[11]. On reconnaît sans peine le volume du début du XVIIIe siècle par son toit pyramidal couvrant l'élévation en madriers sur plan carré, illustration parfaite de l'un des archétypes du chalet fribourgeois[12]. L'aile sud, plus étroite et de construction mixte, constitue un agrandissement de l'étable réalisé en 1888. Cet ajout témoigne de l'augmentation du cheptel bovin caractéristique du développement remarquable de l'agriculture au cours du XIXe siècle.

La réfection de la toiture s'imposait. Conscient de la valeur patrimoniale de l'édifice et du site paysager, le propriétaire s'est engagé à préserver l'authenticité de cet ensemble par la remise en état de la couverture en tavillons. L'ouvrage a été confié à Vincent et Tania Gachet de Charmey; la réfection portait sur l'ensemble du toit et la borne, pour une surface de 409 m^2. Les travaux

8 ANDEREGG 1996, 206-207 et 259.

9 Plus précisément les familles Léonard et Philippe Pasquier de Maules.

10 Dont l'accès depuis Charmey était difficile jusqu'à la construction de la route en 1960.

11 Mot patois désignant la cuisine, lieu où l'on prépare les repas et où l'on fabrique le fromage.

12 Type de construction comparable au chalet de la Monse, situé également sur la commune de Charmey et dont le plan carré, la structure en madriers et le toit pyramidal remontent à 1618. Ces travaux sont l'agrandissement d'une construction précédente, datée de 1500 par l'analyse dendrochronologique. Le chalet de la Monse est le plus ancien chalet fribourgeois connu à ce jour. Voir: Jean-Pierre ANDEREGG, La Monse. Un nouveau regard sur un ancien chalet, in: CMG 6 (2007), 77-84.

Fig. 4 Le saloir de Pra Chablais.

sur place ont débuté au printemps 2010 pour s'achever en août (fig. 6-20). Tributaires des caprices du temps, les étapes du chantier ont été planifiées en respectant les périodes de présence du bétail et de fabrication du fromage.

Au Jeu de Quilles, l'art du tavillonneur s'exprime également au ciel de la chapelle érigée à quelques pas du chalet. Au façonnage délicat de la borne surmontant le foyer répond celui de la flèche du clocheton. La remise en état de cette seconde toiture remonte à 2006 et a été confiée aux soins de Vincent Gachet. Le petit édifice est bâti sur le rocher au sommet de la butte et marque sa présence dans le paysage. La chapelle semble être inscrite dans le site depuis des siècles, avec sa silhouette traditionnelle, sa toiture en tavillons, ses murs construits en moellons et son entrée dont l'encadrement en pierre dessine un arc brisé. Elle est pourtant, sans doute, la plus récente chapelle sur la commune de Charmey, puisqu'elle a été construite au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et consacrée par Mgr François Charrière le 15 août 1948. Les plans ont été élaborés par l'architecte bullois Henri Blanc, sur le modèle de la chapelle de la Monse. Le propriétaire d'alors, James Glasson[13], la fit bâtir pour honorer la mémoire de l'une de ses filles décédée et pour offrir un sanctuaire permettant de célébrer les offices au Gros-Mont, sachant qu'auparavant il n'y avait aucune chapelle dans la vallée[14].

Un savoir-faire à conserver

La complexité du travail nécessite un savoir-faire particulier, transmis précieusement de génération en génération. Conscients des exigences à respecter, des compétences requises et du devoir d'assurer la pérénité de ce savoir-faire, les tavillonneurs se sont regroupés en association[15] et ont inscrit dans une charte[16] les règles du métier. Ces principes touchent aussi bien le mode d'exécution des travaux que le choix du bois. A la vue d'un toit, quiconque reconnaît sans peine que pour couvrir et franchir les arêtes vives de la toiture, pour assurer l'étanchéité parfaite des noues où convergent et s'écoulent les eaux pluviales, ainsi que pour recouvrir la borne, les tavillonneurs doivent faire preuve de prouesses et cela sans utilisation de ferblanterie.

Le tavillon offre un écobilan favorable par rapport à d'autres matériaux[17] et présente des pro-

13 James Glasson (Bulle 8.12.1878-Lausanne 2.09.1952) fut conseiller communal (1918-1922) puis syndic de Bulle (1922-1942), député au Grand Conseil fribourgeois (1926-1941) et conseiller national (1935-1943).

14 L'auteur remercie le propriétaire de l'alpage, Jean-Jacques Glasson, pour les informations transmises et son intérêt.

15 Association romande des tavillonneurs.

16 Charte des tavillonneurs romands. Charte de bienfacture des couvertures en bois, tiré à part de: Journal de la Construction 9 (1996).

17 Selon l'étude réalisée par Aline Andrey en collaboration avec le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. Voir: Aline ANDREY, Analyse de cycle de vie. Le tavillon dans la région Gruyère-Pays-d'Enhaut, projet SSIE, Master Sciences et Ingénierie de l'Environnement EPFL, typoscript, 2008.

Fig. 5 Vue de l'arrière du chalet de la Grande Ecosalla avec son talus pare-avalanche permettant aux coulées de neige de glisser le long des pans.

priétés physiques adaptées aux structures des bâtiments alpestres et à leur utilisation. Le maintien des couvertures en tavillons participe de la volonté de préserver un paysage alpestre remarquable et unique, significatif du patrimoine fribourgeois socio-économique, bâti et paysager. Conserver le patrimoine uniquement par nostalgie ou intérêt scientifique n'a guère d'intérêt. Il s'agit de préserver, mettre en valeur et transmettre des valeurs identitaires de notre canton. L'usage du bois indigène constitue manifestement la mise en pratique des objectifs de développement durable dont se targue le monde politique et économique.

Encore faut-il être conscient de ces enjeux. Les propriétaires des chalets qui entretiennent les toitures en tavillons ainsi que les artisans perpétuant le savoir-faire des générations précédentes le sont assurément.

Le maintien du patrimoine alpestre nécessite des travaux constants, non seulement pour le soin du bétail, la production laitière et fromagère, pour l'entretien des pâturages, des forêts, des voies d'accès, mais également pour le maintien et la remise en état des chalets d'alpage. La préservation de l'authenticité de ce paysage alpestre a un coût. A ce titre, des aides financières sont octroyées aux propriétaires des chalets d'alpage en exploitation pour la réfection des toitures en tavillons. Aux côtés du canton et de la Confédération, par le biais de l'Office fédéral de la culture, l'aide du Fonds Suisse pour le Paysage (FSP) est importante. Depuis sa création par la Confédération en 1991, le Fonds soutient financièrement des projets visant à préserver et mettre en valeur le paysage fribourgeois. Pour les propriétaires privés, la somme des subventions octroyées par ces trois instances correspond actuellement à environ 45% des coûts de remise en état des toitures en tavillons des chalets. Ces aides financières ont pour objectif, non seulement la conservation du caractère du patrimoine alpestre, mais également et peut-être surtout, la conservation d'un savoir-faire, d'un patrimoine immatériel dont la disparition rendrait vain tout effort de conservation du patrimoine matériel.

On ne le répétera jamais assez, le paysage alpestre fribourgeois, son patrimoine bâti et immatériel sont exceptionnels. L'attention et les efforts de tous ceux qui s'attachent à en préserver l'authenticité méritent reconnaissance et soutien.

Fig. 6-20 Le travail des tavillonneurs et du photographe au chalet du Jeu de Quilles: Vincent et Tania Gachet vus par Francesco Ragusa, juillet 2010.

Fig. 21 Achèvement des travaux en été 2010 au pied de la chapelle consacrée en 1948, dans le décor grandiose du Gros-Mont dominé par la dent des Bimis.

Fig. 22 Le chalet du Jeu de Quilles, état en septembre 2010.

Fig. 23 L'entrée du chalet du Jeu de Quilles, avec le pan de toit neuf du vieux chalet épousant la pente de l'alpage.

Zusammenfassung

Die Landschaft der Freiburger Voralpen ist durch eine jahrhundertealte Alpwirtschaft geprägt. Die 1350 Alphütten, die im Verzeichnis des alpinen Kulturgutes aufgeführt sind, zeugen davon. Der Kanton Freiburg weist gesamtschweizerisch die grösste Anzahl Alpgebäude im Verhältnis zu seiner Fläche auf. Diese Dichte zeichnet massgeblich den Charakter dieser Kulturlandschaft aus. Zahlreiche Alphütten sind noch mit Holzschindeln gedeckt. Der Unterhalt dieser Schindeldächer erfordert Fachwissen und Erfahrung. Einige Beispiele aus Albeuve und Charmey illustrieren gelungene Instandstellungen dieser Schindeldachlandschaft. Es sind Zeugen eines aussergewöhnlichen Kulturgutes von hohem landschaftlichem, architektonischem und immateriellem Wert. Die Erhaltung dieser Authentizität gilt es zu bewahren.

Fig. 24 Le chalet du Jeu de Quilles, dans son état initial, un vieux chalet en madriers et toit de tavillons, illustrant une chanson de l'abbé Bovet, dans la 2e édition de l'«Ecolier chanteur» (1936), le livre de chant officiel des classes primaires du canton de Fribourg.